« Ils nous prennent tout » : A Marseille, nageurs et riverains se plaignent du manque d’accès à la mer

écrit par Juvénal de Lyon | 4 septembre 2024

Nageurs au bord des plages du Prado, à Marseille. ● © Xavier SCHUFFENECKER / FTV

Nageurs au bord des plages du Prado, à Marseille. ● © Xavier SCHUFFENECKER / FTV

Les raisons invoquées ? JO, Delta Festival…

Bonnes ou mauvaises, les raisons invoquées par la municipalité ne convainquent pas, c'est le moins que l'on puisse dire. Et les mauvaises langues de Résistance républicaine de faire un parallèle entre Macronie et municipalité de Marseille. Tout pour leurs associations, leurs copains, rien pour le peuple.

Une eau à 25 degrés, un soleil de fin de saison… Un cadre qui semble parfait pour les nageurs à Marseille. En réalité, ces derniers dénoncent des conditions de plus en plus contraignantes pour accéder à l'eau. Cet été, de nombreux événements ont pris place sur les plages du Prado, au sud de la cité phocéenne. Les Jeux olympiques d'abord, et maintenant le montage des cinq scènes du Delta Festival. De quoi agacer certains habitués. *« J'ai été frustré. J'ai eu une année perdue, je ne sais plus nager, il faut que je réapprenne*, ironise l'un d'eux qui vient faire trempette depuis plus de quarante ans. *C'est ma plage préférée, il y a une digue, je vois les bateaux sortir, je vois le Frioul, le Château d'if, j'ai mes amis. Cet été, je ne suis plus venu, deux trois fois, c'est tout. C'était le « bordel » comme on dit à Marseille. Ils nous prennent tout. On ne nous demande pas notre avis. Vous dégagez et puis voilà. »*

« On ne peut pas faire les événements autrement qu'en été… Mais une fois de plus, cela gêne les gens qui veulent aller à la plage », commente une femme retraitée, allongée sur le sable. *Je viens souvent sur cette plage, les derniers temps, c'était fermé, ça m'a beaucoup agacé. C'était bondé ailleurs. Il fallait aller loin ».*

https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/ils-nous-prennent-tout-jo-delta-festival-a-marseille-nageurs-et-riverains-se-plaignent-du-manque-d-acces-a-la-mer-3024671.html

Le delta festival attend plus de 100 000 personnes… il faut bien faire de la place pour elles, alors on ferme les plages, on vire baigneurs et amoureux de la plage. Et la municipalité croit avoir trouvé la solution « on fait de la médiation »… c'est reparti. Les Français, que ce soit sous Macron ou sous les gauchos qui gèrent Marseille, sont pris

pour des gosses de 5 ans qu'on prive de dessert et qui doivent applaudir grâce aux talents des causeurs, des médiateurs chargés de leur faire comprendre que c'est mieux pour eux que les snobinards en tous genres assistent au delta festival pllutôt qu'ils ne se baignent et ne se dorent au soleil avec leurs gosses.

Il est clair qu'il ne s'agit pas d'une petite et courte exception. Les plages occupées représentent un espace énorme, et ça dure…

« Avant, c'était une plage 100 % publique, il y avait un tout petit espace pour faire entrer sortir paddle ou les dériveurs. Et là, on a l'impression d'être envahi par une occupation municipale. On ne sait pas trop ce qu'ils vont faire ». On se retrouve avec des interdictions de nager difficiles à admettre.

Sylvain Ronca, Président de l'association des Nageurs du Prado
1er juillet 2024, dans une succession de 3 arrêtés, la mairie de Marseille « privatise » à son seul bénéfice une immense surface maritime de 67350 m2, soit presque 7 hectares, face à 3 plages : Petit Roucas, Prado Nord (Grand Roucas) et même au large de Prado Sud.
A l'intérieur de cet espace, presque tout est interdit : la navigation de tous engins à moteur ou à voile, les engins de plage, les engins non immatriculés, et la nage. Tout est interdit sauf « les engins du Centre Municipal de Voile (CMV), et les engins non immatriculés (kitesurfs et les wingfoils) du Centre Municipal de Voile et plus inquiétant ceux des associations hébergées dans le CMV ?
Aucune date de fin n'apparaît dans l'arrêté !
[…]
Cet arrêté est liberticide, il empêche la pratique de loisirs nautiques au plus grand nombre au bénéfice de quelques uns, d'autant plus que la ville de près d'un million d'habitants, bien que couvrant 54 km de littoral, ne dispose que de très peu de plages, et encore moins de plages « paralympiques » accessibles aux PMR. (personnes à Mobilité Réduite)
Absurdité : les baigneurs de la plage du Petit Roucas ne

peuvent pas nager au-delà de la petite crique, sous peine de se situer dans une zone interdite !
Il faut savoir qu'existe déjà face à la base nautique une immense « zone d'évolution » d'environ 14 hectares. Pourquoi en rajouter une nouvelle et restreindre d'autant la liberté de pratiquer un loisir nautique à partir des rares plages marseillaises ?
[…]
https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=925680206270311&id=100064850194213&ref=embed_post
« *L'association s'est créée parce que la mairie a donné d'immenses espaces aux JO*, explique le nageur. *A peine on ressort de ça, il y a de nouvelles interdictions… On est plus qu'en colère.* »

Contactée par France 3 Provence-Alpes, la ville de Marseille assure que l'interdiction est provisoire. D'ici au 1er trimestre 2025, le centre de voile sera transféré à la base nautique, l'ancienne marina olympique. https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/ils-nous-prennent-tout-jo-delta-festival-a-marseille-nageurs-et-riverains-se-plaignent-du-manque-d-acces-a-la-mer-3024671.html